

Sénat/Projet de Loi de finances rectificative 2018

Adopté !



Le président du Sénat, Lucie Milebou Aubusson Mboussou, dirigeant les travaux...



... auxquels ont pris part les membres du gouvernement dont les ministres financiers...



... au terme desquels les sénateurs ont adopté le projet de Loi de finances rectificative.

J.K.M

Libreville/Gabon

Le budget de l'Etat s'élève désormais en ressources et en charges à la somme de 2.773,2 milliards de francs CFA, contre 2.673,8 milliards initialement, soit une hausse de 3,7%.

À la veille de la clôture de la première session ordinaire du Parlement prévue aujourd'hui en matinée, les sénateurs ont adopté, à main levée, au cours d'une séance plénière dirigée par la présidente de leur insti-

tution, Lucie Milebou Aubusson Mboussou, le projet de Loi de finances rectificative 2018 (PLFR). Texte défendu quelques jours auparavant, devant les membres de la Commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation du Sénat, par le ministre d'État en charge du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault, et son collègue de l'Économie, Jean-Marie Ogandaga. Un projet de Loi approuvé dans un contexte économique assez difficile, marqué notamment par

l'adoption en Conseil des ministres, le 21 juin dernier, d'un ensemble de mesures visant à réduire le train de vie de l'État. Elles concernent, entre autres, les effectifs des cabinets du président de la République, du Premier ministre, des membres du gouvernement, des institutions et des autorités administratives. Et le gel pendant trois ans, au sein de la Fonction publique, des concours, mises en stage, titularisations, avancements et reclassements, etc. Quoiqu'il en soit, le PLFR

2018 a été approuvé en ressources et en charges à la somme de 2.773,2 milliards de francs CFA, contre 2.673,8 milliards initialement, soit une hausse de 3,7%. Avec ceci que les dépenses d'investissement, y compris celles des comptes d'affectation spéciale, s'établiraient à 397,6 milliards de nos francs contre 455,4 milliards dans le budget initial 2018. Des ressources qui, avaient laissé entendre les ministres financiers lors de leur audition, "seraient principalement orientées vers la relance des chantiers à l'ar-

rêt, le développement des partenariats publics-privés, l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves par la réhabilitation, sur l'ensemble du territoire, des structures scolaires, l'amélioration de l'offre et de l'accès aux soins, ainsi que la lutte contre la précarité et les inégalités". N'empêche qu'au cours des débats avec les deux membres du gouvernement, les sénateurs avaient émis un certain nombre de préoccupations sur l'augmentation des prix des produits pétroliers, la non-inscription dans le PLFR de la pro-

duction de l'or, le ralentissement de l'activité économique, le coût élevé du tronçon PK5-PK12 par rapport à celui PK12- PK 105, la gestion de certaines structures sanitaires publiques par les privés, etc. À noter que les sénateurs ont également adopté plusieurs autres textes. Notamment les projets de loi portant statut particulier des fonctionnaires du secteur diplomatie ; celui déterminant les principes fondamentaux des pensions de l'État ; celui modifiant certaines dispositions du Code du travail ; etc.

Opposition/UN

Chantal Gondjout Myboto échange avec les femmes chrétiennes

C.O.

Akanda/Gabon

La rencontre a eu lieu mercredi à la salle des fêtes du Noé Palace, dans la commune d'Akanda, au nord de Libreville.

EN prélude aux élections législatives à venir, une délégation du directoire de l'Union nationale (UN), composée entre autres de Chantal Gondjout Myboto, a rencontré les femmes chrétiennes de Libreville, mercredi au Noé Palace. Il a été question pour ces cadres de l'UN, parti politique de l'opposition membre de la Coalition pour la nouvelle République (CNR) de Jean Ping, d'entretenir ce pan de la communauté chrétienne sur son rôle dans la préservation de "l'unité et de la paix" dans un pays, surtout lorsque celui-ci traverse des moments difficiles. "Comme c'est le cas actuellement du Gabon", a souligné Mireilla Lamia Nkene Nguéma, l'autre membre de la délégation de l'UN.



La délégation de l'UN en prière, avant le début des échanges.



Une vue de l'assistance.

Dans son intervention, Mme Gondjout Myboto qui a magnifié sa foi en Dieu, a pour sa part souligné que les femmes, de surcroît celles qui croient en Dieu, ont un rôle important à jouer dans le "combat pour la libération du Gabon". Un pays, a-t-elle soutenu, que

les hommes égoïstes ont détruit en ruinant et en divisant les familles. Voilà pourquoi, elle a demandé à ses hôtes de se lever pour stimuler et vivre "le changement" qu'elle pense possible. "J'ai cru en 2016, et le changement s'est opéré, a confessé

l'oratrice. Mais nous n'avons pas fait notre part du travail en laissant le mal nous ronger par la peur. En 2018, ce changement doit s'opérer avec les élections législatives, si l'opposition a une majorité absolue dans la prochaine Assemblée nationale..."




COMMUNIQUÉ AUX PARTENAIRES

En vue de bancariser le paiement des prestations de santé et de services, le Directeur Général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à ce jour de bien vouloir tenir à la disposition de la Caisse, le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) comportant l'entête de la banque domiciliaire, au plus tard le 10 juillet 2018, par courriel à agencecomptable@cnamgs.ga ou aux endroits ci-après :

- Agence Comptable, situé au 2^{ème} étage du siège social;
- délégations provinciales.

Fait à Libreville, le 22 juin 2018

Le Directeur Général

Renaud ALLOGHO AKOUE






Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

La solidarité a un sens

